



numéro 38 – septembre 2005

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI...

ZOOM

Gabon : Les médias gabonais rappelés à l'ordre par le CNC

1. AGENDA

France : Conférence « Médias au service d'une culture de paix »

Jordanie : Forum mondial pour le développement des médias à Amman

Afrique : Formation aux techniques journalistiques à Dakar

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Gabon : AZ, un nouveau bimensuel dans les kiosques

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

RDC : Le Rateco organise la distribution d'émetteurs radio

Tchad : Licenciement de personnel à FM Liberté

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Cameroun : Les médias perçoivent l'aide à la presse privée

RDC : Suspension de trois journaux privés

Tchad : Le Haut Conseil de la communication forme ses correspondants

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Burundi : Atelier de réflexion sur les médias et la transition démocratique

Centrafrique : Séminaire de formation des directeurs de publication

Grands Lacs : Rencontre des professionnels des médias de la région des Grands Lacs

Cameroun : Journalistes tchadiens en formation à l'Esstic

Gabon : Les médias gabonais rappelés à l'ordre par le CNC

Le Conseil national de la communication (CNC) réuni en plénière le mercredi 14 septembre à Libreville, a décidé de la fermeture, pour non respect de la procédure de création d'un organe de presse, les radios *Ogooué FM* et *Medouneu FM* émettant respectivement à Libreville et Medouneu dans la province nord du Woleu-Ntem. Selon un communiqué publié par l'organe de régulation de la presse, ces deux radios n'ont pas respecté la procédure. Elles émettent sans autorisation du CNC. En conséquence, elles sont interdites d'émissions jusqu'à l'accomplissement de toutes les formalités relatives à la création d'une entreprise de communication audiovisuelle.

Par ailleurs, six autres radios ont été mises en demeure pour non-conformité à l'article 69 du code de la communication qui interdit « *au président de la république, aux fonctionnaires, aux magistrats, aux membres des corps constitués et aux agents des forces de défense et de sécurité d'être propriétaires ou exploitants de sociétés de communication audiovisuelle* ». Il s'agit de *Radio Unité*, *Radio Notre Dame du Perpétuel Secours*, *Radio Nyangou*, *Radio Génération Nouvelle*, *Radio Nkul FM* et *Radio Nord-Sud*.

Enfin, s'appuyant sur l'article 101 dudit code, qui stipule que « *les incompatibilités et interdictions visées dans l'article 69 du code sont applicables à la presse écrite* », le CNC a mis en demeure pour non-conformité avec la loi, seize journaux paraissant régulièrement ou irrégulièrement : *La Nouvelle Tribune*, *Gens d'Ici*, *La Pirogue*, *La voix des Jeunes*, *Jeunesse Action*, *Elite Afrique Magazine*, *La Démocratique*, *Ezo Mbolo*, *Notre Pays*, *Nku'u le Messenger*, *Le Témoin*, *Le Phare*, *Le Crocodile*, *Sport Elite*, *Orety*, *La Nation*.

En réponse à la suspension du journal *Nku'U Le Messenger*, quatorze journaux privés gabonais, membres de l'Association de la Presse Privée Ecrite Libre (Appel), ont décidé le 12 août dernier, de suspendre leur parution jusqu'à nouvel ordre, pour protester. Les éditeurs des journaux *Le Temps*, *Le Nganga*, *Le Crocodile*, *Le Scribouillard*, *La Nation*, *Gabaon*, *Femmes d'Aujourd'hui*, *Elite Afrique Magazine*, *Nku'U Le Messenger*, *Le Journal*, *Tango*, *La Lowé*, *La Démocratie* et *L'Espoir* ont expliqué dans un communiqué que le CNC considérait le journal de M. Ngoua Mezui comme effectivement partisan. « *La sanction du CNC à l'encontre de notre confrère relève de l'arbitraire. Elle est illégale parce qu'elle ne s'appuie sur aucune base juridique* », affirme le communiqué de l'Appel.

Du point de vue du CNC, M. Ngoua Mezui n'étant pas journaliste de formation mais enseignant, il ne devrait pas bénéficier de certains droits réservés à la profession. L'organe de régulation appuie son argument sur l'article 12 du code de la communication. Cet article stipule que « *est considéré comme journaliste, toute personne titulaire d'un diplôme délivré par une école de journalisme reconnu par l'Etat et justifiant d'une expérience professionnelle d'un an au moins ou tout rédacteur d'articles, présentateurs de journaux parlés ou télévisé, tirants l'essentiel de ses ressources de cette activités et justifiants d'au moins 2 ans d'expérience* ».

Norbert Ngoua Mezui est rédacteur et directeur de la publication de *Nku'U Le Messenger* depuis octobre 2002. Avant cette date, il a été rédacteur pendant plusieurs années au bimensuel *Misamu*, interdit lui aussi depuis plusieurs années par le CNC.

1. AGENDA

France : Conférence « Médias au service d'une culture de paix »

Les 5 et 6 novembre prochains aura lieu au centre Valpré de Lyon (France), une conférence organisée par Signis, l'association catholique mondiale pour la communication, sur le thème « Médias au service d'une culture de paix ». L'objectif de cette rencontre ouverte au public est de montrer la contribution que peuvent aujourd'hui apporter les médias à la paix. En effet, pour l'association catholique, la finalité des médias « *c'est d'être des moyens de communication au sein de la société, des médiateurs capables de nous mettre en relation humaine et solidaire les uns avec les autres. De contribuer à l'unité dans la diversité entre les êtres humains* ».

Au-delà, de cette conférence, plusieurs autres événements ouverts aux professionnels se dérouleront en parallèle, notamment des ateliers professionnels sur le cinéma, la télévision, la radio et Internet (7-8 novembre), et un symposium sur l'éducation des médias (5-8 novembre).

MPL / IPP

Pour obtenir de l'information et s'inscrire aux différents événements :

<http://www.signis.net/congress2005/conference-paix.htm>

Jordanie : Forum mondial pour le développement des médias à Amman

Du 1^{er} au 3 octobre prochain se tiendra à Amman en Jordanie, le forum mondial pour le développement des médias (Global forum for media development – GFMD).

Plus de 300 professionnels des médias du monde entier sont attendus à cette rencontre dont le principal objectif est de débattre des solutions envisagées pour résoudre les difficultés auxquelles le secteur du développement des médias doit faire face.

Dans cette optique, une large tribune sera offerte aux Ong investies dans l'accompagnement des médias dans les pays du sud. Des débats leur permettront d'échanger leurs expériences dans plusieurs domaines : soutien aux entreprises de presse, accompagnement des instances engagées sur la réforme des lois sur la presse, formations de professionnels des médias, etc.

Ce forum mondial vise également à attirer l'attention de potentiels partenaires politiques et financiers afin que ceux-ci s'investissent davantage dans l'appui aux initiatives des Ong nationales ou internationales.

Cette rencontre est soutenue par l'Unesco.

MPL / IPP

Pour plus de renseignements :

<http://www.gfmd.info>

Afrique : Formations aux techniques journalistiques à Dakar

La fondation Reuters organise, du 14 au 18 novembre prochain à Dakar au Sénégal, une formation aux techniques journalistiques.

Ce programme est consacré aux techniques journalistiques utilisées par l'agence Reuters pour traiter l'information. La collecte de l'information, sa mise en forme et sa diffusion, dans un environnement multimédia et au sein de la communauté économique et financière, constituent les principaux axes de cette formation. Celle-ci s'appuie sur une série d'exercices pratiques. Dispensée en français, cette formation est destinée aux journalistes africains francophones.

Les formulaires de candidature rappelant les études suivies par le (la) candidat(e) et son parcours professionnel doivent être accompagnés d'une note (300 mots) précisant ses responsabilités au sein du media pour lequel il (elle) travaille, ses aspirations professionnelles et ce qu'il (elle) attend d'une telle formation. Une lettre de soutien de l'employeur et deux exemples récents de reportages effectués par le (la) candidate

seront joints au dossier. Celui-ci doit parvenir à la Fondation Reuters avant le 30 septembre 2005.

Fondation Reuters / IPP

Pour accéder à la page web et aux formulaires d'inscription:

<http://www.foundation.reuters.com/Journalism/index.htm>

Contact :

Mrs. Belen Becerra

Tél. : +44 (0) 20 7542 6268

Fax : +44 (0) 20 7542 8599

courriel : belen.becerra@reuters.com

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Gabon : AZ, un nouveau bimensuel dans les kiosques

Bimensuel d'information et d'opinion, AZ, fondé par Alain Engouang Nzé, est un nouveau journal gabonais présenté sur 8 pages. Vendu à 500 fCfa, il est tiré à 3000 exemplaires à l'imprimerie Macacos de Douala et distribué par la Sogapress.

Ce bimensuel qui selon son fondateur-directeur doit être une occasion « d'archiver le quotidien », consacre plusieurs de ces articles à l'actualité nationale, africaine et internationale, notamment sur les économiques et socio-politiques.

AN / IPP

Contacts

AZ : BP 7006 - Libreville Gabon

Tél. 00241 04 51 27 64

Courriel : azalphaomega5@yahoo.fr

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

RDC : Le Rateco organise la distribution d'émetteurs radio

Au cours de la réunion tenue à Bukavu le 26 juillet 2005, le conseil d'administration du Réseau des radios et télévisions communautaires de l'est de la RD Congo (*Rateco*) a établi les principes de la distribution d'émetteurs radios et du renforcement institutionnel de ses membres. Ces principes visent l'amélioration des conditions de travail des plus faibles stations et la régularisation de leurs dossiers administratifs.

Six émetteurs seront ainsi distribués à trois radios de la province du Nord-Kivu, deux dans celle du Sud-Kivu et une du Maniema. Les radios bénéficiaires céderont leurs vieux équipements aux membres du réseau, plus démunies qu'elles.

Le *Rateco* examinera aussi l'état administratif de ses radios membres en vue d'aider certaines d'entre elles à obtenir les documents officiels pour leur fonctionnement conformément à la législation du pays.

Cette opération reçoit l'appui de l'IPP et de Niza.

DM / IPP

Contact :

M. Kizito Mushizi, Coordinateur du Rateco

Tél. +243 815 196 869 - +243 97 70 88 10

Courriel : ratecordc@hotmail.com

Tchad : Licenciement de personnel à FM Liberté

A partir de 15 octobre 2005, l'ensemble du personnel de la radio associative *FM Liberté* sera licencié. C'est ce qui ressort d'une lettre de préavis adressée par le directeur de la station à ses agents. La raison de ce licenciement : « *La radio FM Liberté connaît une grave crise financière qui ne lui permet pas de faire face à ses charges de fonctionnement* », précise-t-il. Et pour assurer « *sa survie, un plan de restructuration a été arrêté par le conseil d'administration. Cette restructuration consistera, entre autres, à la compression du personnel qui sera ramené à des proportions plus acceptables* », souligne le directeur dans sa correspondance à son personnel.

A l'issue de ce licenciement collectif, tout le personnel devrait donc avoir la possibilité de postuler pour l'un des postes définis dans le nouvel organigramme.

LG / IPP

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DE MEDIAS

Cameroun : Les médias perçoivent l'aide à la presse privée

Depuis quelques semaines, 76 chefs d'entreprises de presse ont perçu à Yaoundé, la deuxième tranche de l'exercice 2004 de l'aide à la presse privée. L'enveloppe de cette aide est évaluée à 45 millions de Fcfa (soit 67800 euros).

Neuf catégories de structures privées de communication sont éligibles à cette aide : les entreprises éditant des journaux et périodiques paraissant à intervalles réguliers, les imprimeries consacrant au moins le tiers de leurs activités à la composition et à l'impression des journaux et périodiques, les entreprises de distribution des journaux et périodiques, les entreprises de communication audiovisuelle, les entreprises de presse cybernétique, les agences de conseil en communication et les organisations professionnelles du secteur de la communication.

Pour l'exercice 2005, le Ministère de la Communication a prévu de ramener l'aide envisagée de 150 millions de fCfa (soit 229000 euros) à 121 millions fCfa (soit 185000 euros).

JW / IPP

RDC : Suspension de trois journaux privés

Le 19 septembre dernier, la HAM a pris la décision de suspendre trois journaux privés : Pool Malebo, Le Journal et L'Ouragan.

Il est reproché au Journal (n°181) et à son supplément Pool Malebo (n°20) la publication d'articles faisant état d'un don de 30 millions de USD de la RDC remis au secteur éducatif de la République de Tanzanie au moment où un conflit de travail oppose en RDC le gouvernement aux syndicats du secteur de l'enseignement. Selon la HAM « *cet article contient des propos non vérifiés, des imputations dommageables rendus dans une absence totale de rigueur et dans la quête du sensationnalisme, manquements aux articles 2, 3, 6, 11 et 13 du Code d'éthique et de déontologie du journaliste en RDC* ».

Concernant le journal L'Ouragan (n° 215), la HAM lui reproche d'avoir publié, en plus de l'article sur ce don, une analyse de Jeune Afrique l'Intelligent, édition du 15 mars 2003, évoquant des exactions commises en 2002 par quelques soldats du MLC, Ex-Mouvement rebelle. La HAM a notamment considéré que la reproduction de cet article « *ne concorde pas avec les objectifs de réconciliation et de paix assignés à la Transition par l'Accord global et Inclusif* ».

A la suite de ces décisions prises par l'instance de régulation du paysage médiatique congolais, l'association Journalistes en danger a adressé à son Président, M. Modeste Mutinga, une lettre dans laquelle elle s'est dit « *choquée et très préoccupée par la décision du 19 septembre 2005 suspendant pour une durée de trois mois les journaux Pool Malebo, Le Journal et L'Ouragan, tous trois paraissant à Kinshasa* ». Elle a par ailleurs demandé à la HAM de lever « *la décision inique de suspension des trois organes de presse concernés* ».

JED / IPP

Tchad : Le Haut Conseil de la communication forme ses correspondants

Le Haut Conseil de la Communication (HCC), organe de régulation de la presse au Tchad, a formé du 7 au 8 septembre 2005 à N'Djaména, quatorze de ses correspondants venus de provinces. Les objectifs recherchés à travers cette formation sont, entre autres, le renforcement des capacités et la remise à niveau des bénéficiaires pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'écoute et de suivi des radios provinciales, et d'assurer une bonne gestion des conflits que pourraient engendrer un délit de presse dans leur zone respective.

En outre, les animateurs de la formation ont mis l'accent sur les attributions du HCC et le rôle des correspondants, et ont parcouru les textes qui régissent la communication au Tchad. Dans la perspective des élections présidentielle et législative qui s'annoncent pour 2006, les formateurs ont expliqué aux quatorze stagiaires le contenu des différents cahiers des charges des radios publiques et privées, et développé à leur attention le rôle du HCC en période électorale.

Cette formation a bénéficié de l'appui financier du Groupe de recherche et d'échanges technologiques au Tchad (Gret).

LG / IPP

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Burundi : Atelier de réflexion sur les médias et la transition démocratique

Un atelier de réflexion de journalistes sur le thème « *Médias et transition démocratique : éthique et responsabilité sociale* » organisé par la Maison de la presse du Burundi, s'est tenu du 29 au 31 août 2005 à Bujumbura.

Il a réuni une cinquantaine de professionnels des médias publics et privés auxquels il a été recommandé d'assurer pleinement leur responsabilité sociale tout en veillant au respect de l'éthique et de la déontologie afin de poursuivre sur la voie de la transition démocratique. Pour ce faire, les participants ont demandé au gouvernement de permettre une meilleure collaboration avec les médias et de faire évoluer la liberté d'expression.

Concernant l'instance de régulation du secteur médiatique, il a été admis que le Conseil national de la Communication (CNC) devrait être doté de moyens suffisants, d'un personnel permanent avec un outil performant et qu'il devienne indépendant de l'exécutif. Il a été proposé que les membres du CNC soient élus et dotés d'un budget autonome. Quant à l'Observatoire de la presse burundaise (OPB), il devrait posséder, lui aussi, des moyens matériels et financiers pour son fonctionnement, un statut juridique clair, des contributions financières des médias.

L'atelier a été organisé par la Maison de la presse du Burundi avec l'appui de l'Ong Ifes. DaN / IPP

Centrafrique : Séminaire de formation des directeurs de publication

« Exigences et défis de l'entreprise de presse » est le thème retenu d'un séminaire de formation de vingt directeurs de publication de journaux de six pays d'Afrique Centrale (la République Centrafricaine, le Cameroun, le Congo, le Congo Démocratique, le Tchad et le Gabon) qui s'est tenu du 12 au 16 Septembre à Bangui.

Il était question d'aider les organes de presse de ces pays à devenir de véritables entreprises selon les normes établies; que ce soit dans le domaine juridique et social, de gestion du personnel ou des finances.

A l'issue de la formation, les directeurs de publications ont recommandé entre autres que la formation des journalistes soit renforcée afin de favoriser l'émergence des journaux de qualité et que le pluralisme soit encouragé pour renforcer la liberté d'informer dans le respect des droits de l'homme.

Le chef du programme M. Tidiane Diouh, de l'Agence Inter-gouvernementale de la Francophonie, organisatrice de l'événement, a déclaré que la République Centrafricaine

avait été choisie pour abriter cette formation car sa presse « est malade » et qu'il lui faudrait une « forte thérapie » pour éviter sa disparition à l'échiquier national et international.
SJB / IPP

Grands Lacs : Rencontre des professionnels des médias de la région des Grands Lacs

Une dizaine des représentants des professionnels des médias du Burundi, de la RDC et du Rwanda se sont réunis à Nairobi les 3 et 4 septembre 2005 en vue de faire le suivi des recommandations des ateliers thématiques sur « les médias et le processus de la conférence sur la région des Grands Lacs » tenus à Bujumbura le 12 août 2005, à Kigali le 25 août 2005 et à Kinshasa le 29 août 2005.

La rencontre organisée avec le soutien de l'Institut Panos Paris leur a permis d'une part de cibler les activités prioritaires du plan d'action régional de Bagamoyo et d'analyser d'autre part les différents avis des professionnels des médias émis lors des ateliers thématiques au sujet des projets préparés par les experts de la conférence sur la région des Grands Lacs dans le secteur des médias.

Pour ce qui concerne les activités ayant un caractère régional, outre le fait qu'il a été recommandé le renforcement des initiatives déjà existantes dans la sous-région comme l'organisation des reportages conjoints, il a été retenu la création d'*émissions sous-régionales en multiplex* avec la possibilité qu'elles soient reprises et transcrites dans les journaux de la sous-région. Le début de la première émission en multiplex a été fixé en novembre prochain. La deuxième activité retenue est *la création d'un Centre régional de Production et de Diffusion des Programmes*.

Le consultant auprès de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs en matière de la Démocratie et de la Bonne Gouvernance, le Professeur Julien Nimubona, qui participait à la rencontre a fait la présentation de deux projets relatifs aux médias proposés par les experts dans le cadre de la conférence sur la région des Grands Lacs. Les participants ont émis des propositions après avoir exprimé quelques inquiétudes quant à l'indépendance de l'observatoire des médias proposé et à sa liberté, étant donné que leurs structures sont chapeautées par une administration étatique. Ils ont recommandé l'amélioration du projet de protocole en ajoutant des dispositions relatives aux engagements des Etats sur les cadres légal et fiscal favorables au professionnalisme, à la liberté et à l'indépendance des médias.

CN / IPP

Cameroun : Journalistes tchadiens en formation à l'Esstic

Quinze journalistes tchadiens, médias publics et privés confondus, ont suivi, du 25 juillet au 12 août 2005, un stage de formation à l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (Esstic) à Yaoundé au Cameroun.

Il s'agissait, à travers cette formation animée par des enseignants de l'Esstic et certains professionnels camerounais reconnus, d'apporter un appui aux médias tchadiens souhaitant se doter de journalistes professionnels.

Les différents enseignements ont portés sur: l'importance des technologies de l'information et de la communication dans la pratique du journalisme, le journalisme politique et ses variantes, la gestion des médias en Afrique, l'information économique, l'éditorial, l'analyse et le commentaire, etc.

Ce stage, financé par le service culturel de l'ambassade des Etats Unis au Tchad, visait également la rencontre entre les journalistes tchadiens et leurs confrères camerounais. Dans cette optique, plusieurs rencontres ont été organisées et des visites de médias camerounais ont également eu lieu.

LG / JW / IPP

Dans le cadre de son programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **AfriCentr@leMedias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

Ce bulletin mensuel, réalisé par des journalistes de neuf pays de la région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad) apporte une information régulière sur l'actualité de la presse écrite et audiovisuelle, sur les cadres juridiques et économiques des médias, sur la structuration et la professionnalisation des médias. Il s'adresse en premier lieu aux professionnels du secteur, aux acteurs de la société civile et aux partenaires institutionnels et à tous ceux que ces thématiques intéressent.

Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE** Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

Coordination

Domitille Duplat, Coordinatrice du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, Institut Panos Paris, domitilled@panosparis.org

Secrétaire de rédaction

Marie-Pierre Liénard, Chargée de projet **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

Correspondants

Burundi : Damien Ntiranyuhura

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Sylvie Jacqueline Bengué

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Equatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale).

Rwanda : Gilbert Rwamatwara

Tchad : Laoro Gondjé

Diffusion

Séverine Le Ridant, Chargée de Communication, Institut Panos Paris, communication@panosparis.org

Chantal Fitoussi, conception, réalisation multimédia newsletter@panosparis.org

Contact

Institut Panos Paris, 10, rue du Mail - 75 002 Paris (France)

Tel. (331) 40 41 05 50 – Fax (331) 40 41 03 30

Cette lettre d'information est publiée avec le soutien de



& de

